

**INSCRIPTION AL'ÉCOLE MATERNELLE
DU RPI ST-MAURICE/TRIEMBACH-AU-VAL**

Année scolaire 2021/2022

Enfants nés en 2018 ou enfants nouveaux arrivants nés entre 2015 et 2017

DOCUMENTS A PRÉSENTER A LA MAIRIE LORS DE L'INSCRIPTION

- la fiche d'inscription délivrée par le secrétariat de mairie, dûment complétée et signée;
- le livret de famille (ou tout autre document attestant la filiation de l'enfant);
- s'il y a lieu, les coordonnées de la personne ayant la garde de l'enfant ;
- le certificat de radiation pour les enfants qui étaient scolarisés dans une école extérieure au RPI St-Maurice/Triembach-au-val ou en cas de changement d'école en cours de cycle, faisant ressortir le niveau scolaire dans lequel l'enfant est à scolariser;
- la copie de l'extrait du jugement stipulant les modalités de garde de l'enfant en cas de séparation ou de divorce.
- Un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique

LES INSCRIPTIONS SONT EFFECTUÉES AU

Secrétariat de mairie de ST-MAURICE (03 88 85 61 02)

ou mairie-st-maurice@wanadoo.fr

qui délivrera, une fois le dossier complet, un certificat d'inscription.

**ADMISSION AUPRÈS DE LA DIRECTRICE
DU RPI ST-MAURICE/TRIEMBACH-AU-VAL**

Le MARDI 11 mai 2021 de 8 h 45 à 11 h 30 et de 13 h 45 à 16 h 30 (ou prendre rdv à l'école au 03.88.57.05.29 ou par mail : 067087s@ac-strasbourg.fr), se munir des documents suivants :

1. le certificat d'inscription délivré par le Maire
2. le livret de famille
3. le carnet de santé de l'enfant

**FICHE D'INSCRIPTION A L' ECOLE MATERNELLE DU
RPI ST-MAURICE/TRIEMBACH-AU-VAL**

RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'ENFANT

Nom: Prénom: Sexe: M - F (*)
 Date de naissance : Lieu de naissance :
 Nationalité: Ecole fréquentée avant l'inscription en
 cours :

RENSEIGNEMENT CONCERNANT LES PARENTS

Responsable légal: père - mère - tuteur (*)
 Nom: Prénom: Né(e)le:
 A : Tél.: Mail :@
 Adresse :

Autre parent: père - mère - tuteur (*)
 Nom : Prénom : Né(e) le:
 A : Tél.: Mail :@
 Adresse :

Situation de famille: mariés - divorcés - séparés - concubinage - célibataire - veuf(ve) (*)
 En cas de séparation, le parent n'ayant pas la garde de l'enfant a-t-il l'autorisation de chercher
 l'enfant à la sortie de l'école ? OUI - NON (*)
(fournir la copie de l'extrait du jugement stipulant les modalités de garde de l'enfant).

AUTRES ENFANTS A CHARGE

Nom	Prénom	Né(e) le	Si scolarisés, préciser l'école et la classe	
			école	Classe

**PERSONNE AYANT LA GARDE DE L'ENFANT
A CONTACTER EN L'ABSENCE DES PARENTS**

Nom : Prénom :
 Adresse : N° : Rue :
 Code Postal : Ville : Tél. :

L'enfant est-il ou sera-t-il au périscolaire : OUI - NON

A , le
Signature :

(*) barrer les mentions inutiles